

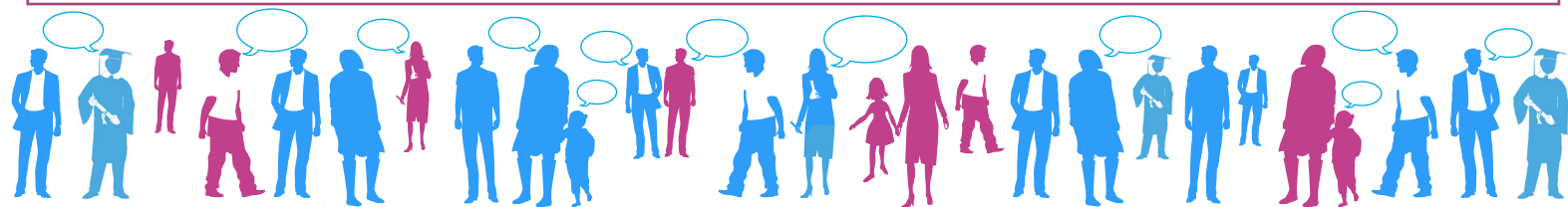


Commission européenne

Plan d'action sur l'intégration des ressortissants de pays tiers

7 juin 2016

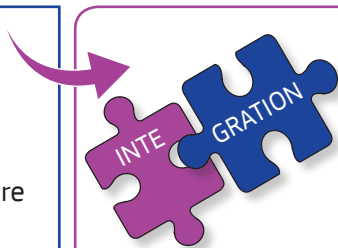
Investir dans les politiques d'intégration aujourd'hui, c'est contribuer à faire de l'Europe une société plus prospère, cohésive et inclusive à long terme. La Commission européenne lance un plan d'action présentant un cadre d'action et des initiatives concrètes pour aider les Etats membres à intégrer les 20 millions de ressortissants de pays tiers qui résident légalement dans l'UE. Bien que la politique d'intégration relève avant tout de la compétence des États membres, l'Union européenne joue un rôle important dans le soutien, le développement et la coordination des actions et politiques des États membres en matière d'intégration. Le plan d'action comprend des actions appuyant les mesures préalables au départ et à l'arrivée, l'éducation, l'emploi et la formation professionnelle, l'accès aux services de base, la participation active et l'inclusion sociale.



Pourquoi un plan d'action sur l'intégration?



L'intégration est une condition préalable à une société inclusive, cohésive et prospère



Si tous les ressortissants de pays tiers, arrivés récemment ou non, parviennent à s'intégrer, la migration représentera une chance tant pour ces migrants que pour les sociétés d'accueil. S'ils sont bien intégrés, les migrants peuvent dopper le PIB.



Une **responsabilité conjointe et un intérêt commun**:

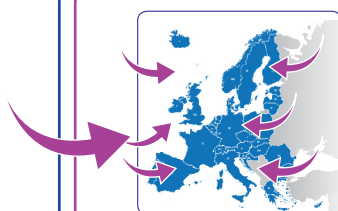
investir et travailler ensemble en faveur de l'intégration



Tous les acteurs ont une responsabilité: les autorités nationales, régionales et locales, l'Union européenne, les organisations de la société civile, les employeurs, les migrants et l'ensemble des citoyens.



Le moment est venu d'**intensifier nos actions** en faveur de l'intégration



La récente augmentation des flux migratoires a renforcé le besoin de politiques efficaces en matière d'intégration des ressortissants de pays tiers.

Grandes priorités de la politique en la matière

MESURES
D'INTÉGRATION
PRÉALABLES AU
DÉPART ET À L'ARRIVÉE
INTÉGRATION



Soutenir l'intégration de ressortissants de pays tiers, résidant légalement dans l'UE, au stade le plus précoce du processus de migration s'est avéré **un élément essentiel d'une intégration réussie**. Ces mesures sont particulièrement importantes pour préparer la réinstallation des réfugiés.

Exemples d'actions: lancer des projets appuyant les mesures préalables au départ et à l'arrivée en faveur des communautés locales; dialoguer avec les États membres en vue de renforcer la coopération avec certains pays tiers concernant les mesures préalables au départ.

ÉDUCATION



L'éducation et la formation figurent parmi les outils d'intégration les plus puissants et devraient être accessibles au plus vite.

Exemples d'actions: prévoir un système en ligne d'évaluation linguistique et d'apprentissage des langues pour les migrants nouvellement arrivés; promouvoir l'éducation inclusive; promouvoir le perfectionnement des qualifications des ressortissants de pays tiers; supprimer les obstacles freinant la participation des enfants issus de l'immigration à l'éducation préscolaire.

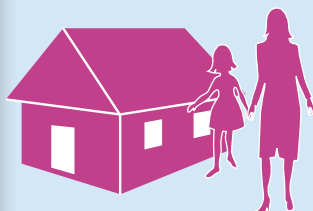
MARCHÉ DU TRAVAIL
& FORMATION
PROFESSIONNELLE



L'emploi et l'intégration précoce à la formation professionnelle sont des éléments essentiels du processus d'intégration. Il est fondamental de trouver un emploi pour s'intégrer dans la vie économique et sociale du pays d'accueil.

Exemples d'actions: promouvoir les bonnes pratiques et les projets d'appui à l'intégration sur le marché du travail grâce à l'insertion et à la formation professionnelle «rapides»; concevoir des projets pilotes en faveur de la création d'entreprises par les migrants. La «nouvelle stratégie pour les compétences en Europe» permettra également de développer des actions visant à soutenir la validation des compétences et la reconnaissance des qualifications, par exemple une «boîte à outils des compétences et des qualifications» pour les ressortissants de pays tiers nouvellement arrivés.

ACCÈS AUX SERVICES
DE BASE:



L'accès aux services de base tels que des services de logement et de santé adéquats et abordables est une condition primordiale pour que les ressortissants de pays tiers démarrent leur existence/vie dans la société de leur pays d'accueil.

Exemples d'actions: aider les États membres à faire face aux problèmes d'hébergement d'urgence liés à la crise des réfugiés; faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques concernant la dimension urbaine de la diversité et de l'immigration.

PARTICIPATION ACTIVE
& INCLUSION SOCIALE



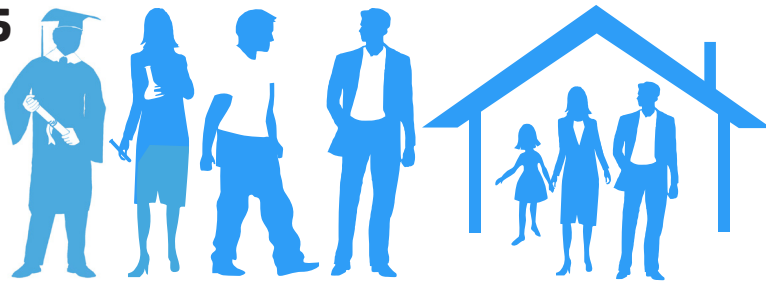
La participation totale des ressortissants de pays tiers à tous les aspects de la vie sociétale et communautaire est essentielle pour qu'ils puissent s'intégrer.

Exemples d'actions: lancer des projets visant à promouvoir le dialogue interculturel, les valeurs européennes, l'intégration sociale; promouvoir la participation des migrants à la vie culturelle et sportive; développer à l'intention des praticiens des manuels et boîtes à outils relatifs à la sensibilité culturelle.

Chiffres clés concernant l'intégration

RÉSIDENCE

2015



Population de l'UE: **508 millions**

quelque **20 millions de ressortissants de pays tiers** résidaient (légalement) dans l'UE

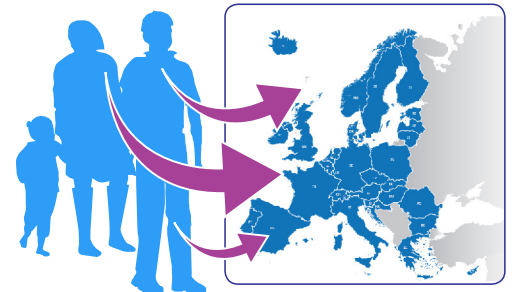
< 4 % de la population totale de l'UE

La majeure partie d'entre eux sont venus pour **travailler**, pour **rejoindre leur partenaire** ou leur **famille** ou pour **étudier**.

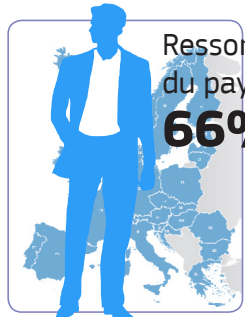
2015

307 620 décisions positives* en matière d'asile émises par État membre de l'Union, soit **0,06 % de la population de l'UE**

*en première instance



EMPLOI



Ressortissants du pays d'accueil

66%



Ressortissants de pays tiers

54%



Femmes ressortissantes de pays tiers

45%

Pourcentage de ressortissants du pays d'accueil et de ressortissants de pays tiers employés dans l'UE en 2015 (en âge de travailler, soit entre 15 et 64 ans)

Toutefois, **les écarts en matière d'emploi ont tendance à s'amenuiser** au fil du temps: le taux d'emploi des ressortissants de pays tiers augmente avec la durée de leur séjour.

Les mesures précoces en matière de compétences et d'insertion sur le marché de l'emploi favorisent des résultats plus rapides en ce qui concerne l'emploi des ressortissants de pays tiers récemment arrivés.

ÉDUCATION

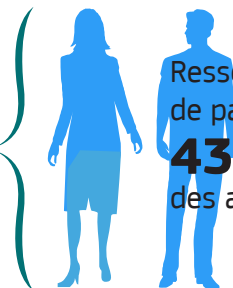
Aider les migrants à trouver une place sur le marché du travail et dans la société.

De nombreux migrants occupent un poste d'un niveau inférieur à leurs qualifications ou à leurs compétences.



En 2015

Les ressortissants de pays tiers dans l'UE ont des résultats scolaires plus faibles que ceux des ressortissants du pays d'accueil.



Ressortissants de pays tiers: **43%** des adultes



Ressortissants du pays d'accueil: **22%** of adults

n'ont pas atteint le niveau de l'enseignement secondaire supérieur

La situation s'améliore néanmoins en ce qui concerne la proportion de jeunes (18-24 ans) ressortissants de pays tiers ayant quitté le système éducatif avant d'avoir terminé le secondaire supérieur: **cette proportion a diminué**.

